

## REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2014

**Présents** : M. MAILLARD – Mme MONARD – MM. CABOTSE – PERROT – Mme BAROZET- Mme FOURNIER – M. GUENEAU – Mme LANBER – M. LOUREIRO –Mmes ROZE – THIBEAULT – M. VULQUAIN – Mme BLUGEOT.

**Absente excusée** : M. EUVRARD ayant donné pouvoir à M. VULQUAIN – M. DAMIEN ayant donné pour à Mme THIBEAULT

**Secrétaire de séance** : Mme ROZE Marie-Laure assistée d'A. BOUVOT, secrétaire de Mairie.

Lecture du compte rendu de la séance du 10 avril 2014. Approbation à l'unanimité.

### 1. FINANCES

○ **Préparation du budget.** Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal reçoivent, en séance, un dossier dans lequel figurent :

- Des explications relatives au fonctionnement du budget d'une commune ;
- Le détail de la proposition de budget 2014 d'une part pour la commune et d'autre part pour le service « Eau&Assainissement »

Monsieur le Maire propose qu'un examen détaillé du document soit réalisé ; que les articles budgétaires soient analysés individuellement afin que chacun puisse poser les questions nécessaires à la compréhension.

○ **Fiscalité** : des propositions d'augmentation de la fiscalité directe locale sont établies à + 1% et + 1.5 %. Un débat s'instaure parmi les conseillers qui sont d'accord sur le fait, qu'en raison des travaux importants en prévision, il semble opportun de proposer une hausse de la fiscalité de 1 % ou au pire de rester à taux constant. Décision finale : accord à l'unanimité pour une hausse de 1%.

○ **Subventions**

### PREPARATION B. P. 2014 - PROPOSITION DE REPARTITION DES SUBVENTIONS

ORGANISMES DEMANDEURS	2013	Prop 2014	Observations
ALESIA & COMPAGNIES			occupation bureau Maison Jouard à/c 1/04/2013
TOUR DE COTE D OR CYCLISTE		3 000,00	
COURSE NATURE SOMBERNON / ALÉSIA	500,00	500.00	
AMICALE DU MYSTÈRE DE STE REINE	200,00	200.00	A verser lorsque la demande sera arrivée
ASSOCIATION DESNOYERS BLONDEL		200.00	demande 200 euros restauration du livre
CELTIC ALESIA	400,00	200.00	demande 400 euros (idem 2013)
ACTA	100,00	50.00	
ANPCEN	100,00	100.00	Ass. nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes - adhésion 100 € + don possible
ECOLE DEBUSSY / ROSTAND LOTO			bons d'achat 150,00 € pour loto (ATAC ou SUPER U)
RESTOS DU CŒUR			bons d'achat 150,00 € (SUPER U OU ATAC°
ANCIENS COMBATTANTS	50,00	50.00	
ASSOCIATION DU SOUVENIR DE LA RESISTANCE	50,00	50.00	
LIGUE CONTRE LE CANCER	50,00	50.00	
ADAPEI	50,00	50.00	

MFR BAIGNEUX LES JUIFS	30,00		pas de demande pour 2014
CFA LA NOUE	30,00		pas de demande pour 2014
AFSEP	50,00	50.00	Association Française des Sclérosés en plaques
BATIMENT COTE D'OR	30,00		pas de demande pour 2014
AFMTÉLÉTHON	50,00	50.00	Association Française contre les myopathies
POUR QUE L'ESPRIT VIVE	50,00	150,00	
AMICALE DES AVEUGLES CIVILS	50,00	50.00	
COMITE PARRAINAGE CONCOURS RESISTANCE	50,00	50.00	
SEMAINE NATIONALE DES PERSONNES AGEES	50,00	50.00	
FOYER RURAL DARCEY	100,00		pas de demande pour 2014
PRÉVENTION ROUTIÈRE		0	demande 150 euros
SOUVENIR FRANÇAIS		100.00	
CROQUEURS DE POMMES		50.00	
<b>TOTAL</b>	<b>1 990,00</b>	<b>5 000,00</b>	plus 300 € de bons d'achat
<i>PRÉVU BUDGET PRIMITIF</i>	<b>2 500,00</b>	<b>5 000,00</b>	
<b>RESTE A AFFECTER</b>	<b>510,00</b>	<b>0</b>	

## 2. TRAVAUX

- **Etude thermique bâtiment communal**

Monsieur le Maire expose à ses collègues que, dans le cadre de la demande d'aide financière auprès du CONSEIL REGIONAL – « Cœurs de Villages Plus », une subvention bonifiée peut être obtenue sous réserve de l'atteinte d'un niveau de performance énergétique. Seul un calcul thermique réalisé par un bureau d'études thermiques peut permettre de connaître le niveau de consommation. Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, DÉCIDE de faire réaliser une étude thermique afin de connaître le niveau de consommation d'énergie primaire du bâtiment communal. DÉCIDE le lancement d'une consultation auprès de bureaux d'études thermiques.

## 3. QUESTIONS DIVERSES

. Le **panneau « voie sans issue »** à installer à l'extrémité de la rue du Miroir, sera acheté et posé dès le vote du budget primitif et il sera également procédé au déplacement du panneau « chemin des bains » pour éviter toute confusion ;

. **Une opération « Coup de main »** est prévue le 17 mai (rendez-vous à 8H30) pour intervention au verger et sur la haie le long de la route des Trois Ormeaux (se munir de pioche / cisaille / gants)

. **Une autre opération** en collaboration avec les bénévoles de l'amicale du Mystère de Ste Reine est prévue le 3 mai à 9 h au Théâtre pour étaler le sable dans la fosse devant la scène.

. **Portage des plis et de la Minute dans le village** : les membres du Conseil Municipal s'organisent afin que tous les plis à porter dans le village le soit dans les meilleurs délais. Il est acté que J. CABOTSE s'occupera de l'affichage municipal et du portage ponctuel du courrier, intra muros.

. **M. L ROZE** : information à la population par rapport aux promesses. Voir pour organiser des réunions d'informations. Elle suggère d'organiser une 1ère réunion d'information avant le mois de juillet ; faire une réunion publique pour informer et éviter des reproches sur le manque d'informations. Réponse : pour les travaux, les commissions permettront d'informer. Une réunion publique doit se préparer et

mérite de se faire après quelques mois d'expérience dans le mandat. Il semble plutôt opportun d'attendre la rentrée, attendre que les commissions soient mises en place et que les dossiers soient déjà bien lancés. Ces réunions doivent être sérieusement préparées ; il faudra faire intervenir d'autres personnes afin d'explicitier les dossiers. Il est retenu de voir pour le mois d'octobre.

**Vincent VULQUAIN** : souhaite connaître le résultat des élections au sein de la COPAS. Président : M. MOLINOZ – Vice-présidents : Robert BURKHARDT– André ROGOSINSKI - Jean-Marc RIGAUD - Guy MONNIN - Bernard HANSON - Dominique BONDIVENA

**Véronique THIBEAULT** : chemin de Méplan – le carrefour a été aménagé pour raisons de sécurité. Les matériels agricoles passent toujours. Les accotements sont déjà très endommagés. Il est constaté une vitesse souvent excessive dans la traversée des Celliers. Voir à modifier la signalisation concernant le tonnage des engins (diminution). Voir avec la Gendarmerie pour faire des contrôles ponctuels à ce carrefour. Voir à faire un courrier aux agriculteurs qui empruntent cette voie en rappelant l'aménagement qui a été réalisé afin d'assurer la sécurité et rappeler également que la chemin de Méplan est une voie communale qui ne supporte pas un gros tonnage sous peine d'être rapidement détériorée.

Séance levée 23 H 05